N° 8. — 1re Année Prix du Numéro : 50 cent. Aout 1906

LA VIE FUTURE

Revue Psychologique de l'Afrique du Nord

LE SPIRITISME

DANS SA SUBLIME MORALE ET DANS SES PRINCIPALES RÉINCARNISTES

L'intervention d'être invisibles dans une foule de circonstances n'est pas une simple hypothèse, ni une conception imaginaire, mais une vérité absolument prouvée.

Il est donc certain que les communications des vivants avec les décédés sont du domaine de la réalité évidente, établie par la pratique constante immémoriale et leur pratique se perd dans le lointain des âges.

Dès la plus haute antiquité, l'évocation des esprits était connue et pratiquée.

Moïse défendait aux hébreux d'évoquer les esprits et d'interroger les morts.

Saül, roi d'Israël, renouvelle la défense d'évoquer les morts, et néanmoins l'esprit de Samuel qui apparaît et répond que le lendemain, lui, Saül, et ses fils, iront le rejoindre.

Socrate avait son génie familier, trois siècles avant notre ère.

Vers la fin du 18e siècle, un individu qui habitait le Poitou, connu sous le nom de Prieur d'Amilly, avait l'habitude de consulter son génie familier, qui lui faisait connaître d'avance les évènements qui devaient se produire d'une manière précise et certaine.

A plus de trente lieues, on venait le voir, soit pour la guérison de maladies, soit pour trouver des objets volés, qu'il s'occupait de faire restituer par voie détournée. Les gens venaient de loin pour le consulter ; il les connaissait, sans jamais les avoir vus et leur

donnait les renseignements qu'ils demandaient avant qu'ils aient eu le temps de les formuler. Il s'était fait une grande réputation. Les communications entre les deux mondes ont toujours existé, mais avec plus ou moins d'intensité et d'une manière plus ou moins ostensible.

Depuis 1848 et malgré l'opposition acharnée des cléricaux, ce genre de communications se multiplie de toutes parts. Dans ces sortes d'entretien avec les invisibles, on obtient des renseignements de la plus grande importance et souvent même de la plus grande utilité.

Des médiumnités étonnantes se révèlent de jour en jour, et ce progrès ne fera que s'accélérer par l'étude et la pratique du spiritisme.

Depuis de nombreuses années où le spiritisme était presque inconnu en Algérie, un groupe de personnes de la plus haute considération se réunissaient régulièrement chaque semaine, chez M. Cocher, directeur des tabacs à Alger, pour faire du spiritisme. Parmi ces personnages figuraient M. de Ménerville, président de la Cour d'Appel d'Alger et M. Marion, Président de la Chambre à la même Cour. M. de Ménerville étant mort, M. Marion l'évoqua. Voici la réponse qui lui fut faite : « Pourquoi troubler mon repos en m'évoquant, puisque sous peu, vous viendrez me rejoindre ». Quinze jours après, M. Marion partait pour le monde invisible.

Depuis cette époque déjà lointaine, le spiritisme s'est propagé à Alger dans de notables proportions. De nombreux groupes, composés de personnes de toutes les conditions et de toutes les classes de la société s'y sont formés.

Le groupe Béranger, fondée par feue Mme Ve Flasselière, est dirigée aujourd'hui, avec un succès véritablement prodigieux, par le sympathique et dévoué M. Verdier, qui a mis tout son cœur et tous ses sentiments en faveur de l'œuvre éminemment philanthropique et humanitaire de la propagation du spiritisme.

D'autres groupes, aussi très bien dirigés, donnent d'excellents résultats.

Le spiritisme a fait d'énormes progrès, non seulement à Alger, mais encore dans un grand nombre de centres de l'Algérie. Les charmes qu'il produit sont tellement évidents et consolateurs que toutes les personnes sensées, qui en connaissent les principes et ses effets, ne peuvent se soustraire à ses ravissantes beautés et à son invincible attraction.

Toutes les belles pensées d amour, de lumière et de justice se trouvent réunies, en effet, dans la morale du spiritisme.

Cette sublime croyance met à néant toutes les horribles notions de l'enfer éternel et d'un paradis imaginaire dans son principe, béat et stupide dans ses effets. Tous ces cauchemars qui feraient douter de la bonté et de l'amour de Dieu et même de la raison humaine, s'évanouissent comme les nuages sous le souffle d'un vent impétueux.

Le véritable paradis est l'éternel amour, une lumière pure et une béatitude active que rien ne peut intercepter, constituant la grande école des existences successives, régie par l'absolue justice et par l'harmonie universelle.

Mais il importe que la corruption de l'humanité terrestre soit combattue avec courage et vaillance. Il faut surtout combattre, sans trêve ni merci, l'égoïsme étroit qui paralyse l'union fraternelle, l'orgueil effréné et tous les appétits déréglés, qui troublent les plus belles aspirations vers Dieu, centre et source de toutes les harmonies.

Espérons que l'humanité terrestre, se perfectionnant, renaîtra resplendissante de sublimes aspirations et qu'elle se transportera par la pensée vers les régions sereines où règne le bonheur, sous la lumière à jamais brillante et bénie de l'éternel soleil de l'amour du spiritisme régénérateur.

O douce et consolante croyance du spiritisme, qui nous montrez la suave espérance du bonheur idéal entrevu et qui êtes la chaîne indestructible qui unit la morale du spiritisme à l'immortalité de l'âme et à Dieu, chassez de nos cœurs la désespérance et montrez-leur les charmantes visions des mondes éthérés, dont les beautés sont infinies !

Ah ! méditons sur l'immortalité de l'âme et sur la destinée humaine et nous trouverons dans cette pensée la force de résister à tous les chagrins et à toutes les tribulations de ce monde éphémère.

Mais tout sera bien en dépit de la souffrance et de la douleur, pourvu que nous arrivions au terme de nos épreuves libres de toute souillure.

Contemplons sans cesse les célestes harmonies, repoussons les voix ténébreuses qui dépriment nos aspirations vers les beautés éternelles ; opposons aux haines irréfléchies les perspectives des suaves espérances et le doux sourire de l'amour radieux qui constituent la vie spirituelle, fécondant l'humanité défaillante. L'espérance, c'est la voix du Ciel qui nous appelle ; elle est le rêve de l'infini, le génie protecteur de la vie humaine et le soutien de l'affligé.

Le spiritisme est essentiellement moralisateur. Il apaise les passions, éteint la haine et la discorde ; il rapproche les hommes et les unit par la douceur, la bonté, la bienfaisance et la fraternité. Il constitue donc la plus solide garantie pour l'ordre social et les relations fraternelles entre tous les hommes.

Le vrai spirite marche avec le progrès et se tient au niveau de la vérité.

L'humanité doit arriver au progrès rationnel et n'avoir pour temple que la nature, pour autel la conscience et pour drapeau l'amour de tous les hommes.

A travers le temps et l'espace infinis, l'humanité gravit vers l'idéal du beau, du bon et du bien qui ne peuvent devenir des réalités du vrai bonheur que par le triomphe de l'éternelle vérité.

Dans le champ de la pensée, les vérités absolues sont seules destinées à servir de ralliement aux diverses croyances.

Espérons que la génération qui disparaît emportera avec elle ses préjugés et ses erreurs, et que celle qui suivra sera trempée dans des idées plus saines et qu'elle imprimera au monde le vrai progrès moral et social, qui marquera cette nouvelle étape de l'humanité terrestre.

Efforçons-nous, par nos paroles et nos écrits, de proclamer hautement les radieuses beautés du spiritisme ; car cette croyance console les affligés en leur donnant la certitude de revoir les êtres aimés qui les ont devancés dans la tombe. Ces douces visions tarissent les larmes des mères désolées, par la perte de leur ange bien-aimé, en leur donnant le touchant espoir de les revoir un jour.

Ces sentiments ne sont jamais exprimés assez vivement et en termes assez bien sentis ; car les littérateurs sont les élèves de la nature ; leur âme doit être le foyer du beau, du bon, du grand et du fécond. Leurs idées doivent exprimer les beautés du monde idéal et produire de riantes images, de doux accords et de suaves harmonies ; afin d'exciter une noble émulation parmi les âmes bien nées, qui savent envisager les beautés de l'Infini.

L'eternel est l'aurore de jours sans fin et la lumière de la conscience humaine.

Le cœur de l'homme révèle sans cesse de mystérieux trésors de la beauté et de la bonté de Dieu, qui lui font pressentir les félicités des mondes heureux. Mais le cœur humain est un instrument qui produit continuellement de nouvelles notes qui s'ajoutent à la gamme infinie des sentiments. La note qui devrait toujours vibrer à l'unisson dans l'âme de tous les hommes, dans tous les âges et dans toutes les conditions, c'est la croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme.

La vie humaine a ses périodes d'évolutions et sa marche à suivre dans ses périgrinations successives.

Naître, vivre et mourir, constitue la marche inéluctable de l'existence humaine.

Ah ! combien sont belles les perspectives de la renaissance de l'âme, qui a quitté son enveloppe terrestre.

Dans cette pensée pleine de charmes, Guépin a écrit tout ce qui suit, dans son livre intitulé *La Philosophie sociale* « tout ce qui existe a vécu et vivra encore. Rien ne meurt, mais tout se transforme. »

De Lamartine, poète des contemplations, a écrit dans un moment d'enthousiasme, et de doux sentiments d'espérance en la vie future, les vers suivants :

« Ah ! dis, fleur que la vie a fait si tôt flétrir,
« N'est-il pas une terre où tout doit refleurir ? »

Ces belles pensées laissent entrevoir la pluralité des existences et la survie.

La transformation de tout ce qui existe étant une loi primordiale, rien donc ne peut s'anéantir. La vie est perpétuelle dans sa durée infinie. Les diverses phases que l'âme subit par les incarnations successives ne sont que des stations, dans son existence générale.

C'est donc avec raison que l'on peut affirmer la versatilité de la vie humaine.

« La vie est orgueil et mensonge ;
« Les vrais plaisirs et le bonheur
« S'évanouissent comme un songe,
« Et ne laissent que la douleur.
« Naître, penser, lutter, souffrir,
« La vie est le reflet de l'onde
« Qui, arrivant, doit repartir :
« Commencement et fin de monde,
« Eternel renouvellement
« Et tout ce qui est dans l'espace
« Subit le même mouvement
« Sans laisser, en passant sa trace. »

La pluralité des existences met fin à une foule d'anomalies, qui existeraient dans la nature ; car, sans cette vérité, comment justifierait-on la différence souvent énorme des conditions humaines et ces aptitudes physiques et morales ?

DÉCHAUD,
Publiciste à Oran.

COMMUNICATION OBTENUE PAR M. F... MÉDIUM ÉCRIVAIN

Révélations et Croyances

Les révélations qui ont eu lieu sur les diverses croyances dont l'humanité a été favorisée jusqu'à ce jour procèdent de diverses causes.

En premier lieu, les hommes étaient dans un état voisin de la bestialité et leurs connaissances, en même temps que leurs facultés de compréhension, ne dépassaient guère celles de l'animal. Durant la période primitive, les premiers êtres humains n'eurent qu'une vague idée de leur devenir, et le but de leur existence était principalement de donner satisfaction à leurs besoins matériels. Peu à peu, ils eurent comme une intuition que, par l'ascendant qu'ils exerçaient sur les animaux soumis à leur autorité, l'homme devait être d'une toute autre essence ; et, peu à peu, s'infiltra dans leurs cerveaux cette idée, très vague et très confuse que quelque chose d'eux ne périssait pas tout entier à la mort. Mais il fallut des milliers de siècles pour arriver à donner à l'homme l'aspect physique d'abord, et ensuite le degré de moralité nécessaire pour lui faire admettre la survivance et l'idée d'un Dieu unique et tout-puissant.

Dans les premiers âges, il se forma d'abord des clans ou réunions de personnes qui discutèrent sur ces questions ; puis, peu à peu, faute de moyens intellectuels suffisants pour comprendre la cause de l'existence des êtres et des choses, on s'arrêta au fétichisme d'abord, qui consistait à admettre comme étant le grand moteur de l'Univers, l'astre qui donnait la vie et la chaleur, et pendant longtemps le soleil fut adoré comme étant la cause première de la création.

Peu à peu, des notions plus appropriées avec le degré d'avancement de l'humanité firent place aux croyances idolâtres, et l'homme se fit ce raisonnement qu'il y avait en lui quelque chose qu'il ne pouvait définir, mais qui exerçait sur ses faits et gestes une action et une influence dont il cherchait à connaître le mobile. C'est la voix qui, depuis que le monde existe, sommeille dans

tout être humain ; qui met plus ou moins de temps, suivant les dispositions natives de chacun à s'éveiller et à chercher son orientation : la voix de la conscience en un mot.

Une fois parvenu à ce degré d'avancement, l'homme sentit que quelque chose le guidait dans ses actes ; il acquit la notion du bien et du mal, et, dès lors, il se prit à rechercher le sens caché des sensations qu'il éprouvait lorsqu'il avait bien ou mal agi. En même temps, la notion du devoir se précisait en lui, et, il sentait que plus il avançait, plus il avait besoin qu'une loi morale vînt le guider et lui tracer la voie qu'il avait à suivre.

C'est alors que suivant les lieux et l'état plus ou moins avancé des peuples disséminés à la surface du globe, il se forma des réunions ou confréries créées par un besoin de rapprochement, en vue de faire diversion aux occupations journalières et terre à terre de l'existence. Ce fut le premier noyau des religions qui devaient sucessivement éclore sur différents points et suivant les âges de l'humanité, avant d'arriver à la révélation donnée à Moïse.

La loi hébraïque marque une évolution sérieuse dans la marche de l'humanité vers la croyance en une autre vie. Bien que Moïse n'ait reçu à cette époque qu'une partie de l'enseignement dont le développement était réservé à Jésus, il n'en est pas moins vrai que, de ce moment, date la croyance la plus ferme, la mieux établie et dont les germes ont donné naissance à l'éclosion d'une race qui, aujourd'hui encore, y est fermement attachée.

Je ne remonterai pas aux religions de l'Inde, qui fu nt à n'en pas douter l'origine de la croyance en la vie réelle de l'Au-là,mais qui par l'abus qui fut fait des relations avec les Invisibles, tomba dans le charlatanisme et devint ce que vous le voyez de nos jours le plus grossier des cultes. Il n'empèche que les pratiques de l'Inde antique, mises au jour, ont aidé considérablement à étayer la doctrine spirite.

En poursuivant la marche des croyances successives, nous arrivons, après la religion d'Israël, à la doctrine révélée par le Christ. Elle diffère de la religion juive, en ce sens que les hommes avaient été laissés jusque là dans l'ignorance de la vie future, ou qu'ils n'en avaient qu'une idée vague.

Jésus ouvrit les yeux aux croyants de cette époque en leur fai-

sant entrevoir l'aurore d'une vie nouvelle, le séjour des bienheureux, et une lueur d'espérance jaillit dans les cerveaux, qu'un régime de spoliations, de rapines, de barbarie, tendait à ramener de plus en plus vers les mœurs de l'homme primitif. En même temps, les idées de charité, d'amour des uns pour les autres se répandirent, et l'humanité entra enfin dans la voie qu'elle devait suivre jusqu'à ce jour avec, il faut bien le dire, des alternatives de succès et de revers, de progrès et de recul, mais en restant quand même dans la voie qui lui avait été tracée.

Enfin, malgré des tentations de domination et d'usurpation la science fit des progrès tels que les détenteurs du pouvoir religieux furent obligés de se replier sur eux-mêmes, et de confesser que les croyances,dont ils avaient eu en quelque sorte le monopole,avaient considérablement dévié depuis leur origine.

C'est alors que se produisit le mouvement qui devait jeter un jour nouveau sur les destinées de l'homme, et amener la rénovation qui vit éclore la véritable connaissance de ces destinées.Cette rénovation n'est qu'à son aurore, mais déjà les progrès qu'elle a faits et qu'elle fait chaque jour, vous sont un sûr garant qu'avant peu elle englobera tous les peuples et fera retourner dans les vestiges du passé les religions écloses dans des temps où elles pouvaient avoir leur raison d'être, mais qui, aujourd'hui, doivent faire place à une croyance raisonnée et s'appuyant sur des données scientifiques et démonstratives. UN AMI DE L'ESPACE.

Les Phénomènes de la Villa Carmen et les Appréciations du Dr Maxwel *(suite)*

La Fraude de Mlle B...

Il est très difficile de discuter la fraude de Mlle B... ; elle ne paraît pas avoir, quoi qu'on dise, formulé aucun aveu direct. (1) Elle aurait fait

(1) Mlle B... n'a fait aucun aveu, contrairement à ce qu'a affirmé M. le Dr R... au cours de sa conférence à l'Université populaire. Mais nous savons qu'elle a été sollicitée d'avouer et, pour lui faciliter la tâche, on lui a donné le modèle de ce qu'elle devait écrire. Cette jeune fille n'a fait aucun cas des démarches faites auprès d'elle. Nous avons en mains les preuves de ce que nous avançons. H. V.

diverses confidences qui sont répétées, elle aurait écrit au journal *Les Nouvelles* « qu'elle n'était pour rien dans les manifestations de la villa Carmen », ce qui n'est pas un aveu de fraude. Son père, M. B..., aurait écrit à M. Ch. Richet qu'une trappe existait dans la salle des séances et que tous les phénomènes observés étaient dus à la fraude.

Je n'ai pas vu la lettre de M. B... et je ne puis discuter que sur les éléments fournis au public. Ces éléments sont les suivants :

Dans sa conférence, le savant aliéniste avait accusé Mlle B... de tricherie. Elle aurait simulé, devant deux jeunes gens de la ville, en manière de plaisanterie, Bergolia, la sœur du fantôme B. B. D'ailleurs, le conférencier aurait reçu du général Noël une lettre contenant ces mots :

« Elle a brûlé ce qu'elle a adoré et adore maintenant ce qu'elle a brûlé. En un mot, son père lui-même a écrit (à M. Richet) qu'elle avait avoué qu'une trappe existait dans notre salle des séances, etc. ».

La fraude de Mlle B... était de nouveau reprise et discutée dans une lettre ouverte à Mme Noël publiée dans le numéro des *Nouvelles* du 17 mars dernier. L'auteur de la lettre est un jeune avocat du barreau d'Alger.

Il est à remarquer qu'après le démenti précis donné par M. Delanne aux allégations d'Areski, *il ne fut plus question sérieusement de la fraude de ce dernier*. L'éloquent avocat concentra ses efforts sur Mlle Marthe B... Sa lettre est fort habilement écrite et j'en fais, au jeune maître, mon sincère compliment.

Elle débute par des considérations relatives aux rétractations d'Areski. Invité à assister à l'amende honorable de ce pécheur repentant, le jeune avocat aurait posé comme condition à sa présence l'assistance du savant aliéniste qu'Areski mettait à son tour sur la sellette. Je trouve que le jurisconsulte avait raison et qu'il était équitable que le médecin fut contradictoirement entendu avec son accusateur. Pour des raisons faciles à découvrir, le général Noël refusa d'admettre le confident de son ancien cocher.

Le jeune avocat ne cache pas ses convictions : il est un adversaire résolu du fantôme, et il fait connaître les raisons de sa conviction.

Le général et Mme Noël ont perdu, en 1904, leur fils, mort à Libreville ; en novembre de la même année, le jeune avocat leur fit une visite de condoléance et il fut invité à prendre part, avec un de ses confrères, à des séances de matérialisations : Mme Noël, spirite ardente, voulait essayer de revoir le fils dont elle pleurait la perte.

Mlle Marthe B..., fiancée du défunt, assistait, avec les deux avocats. Au dîner qui précéda la séance elle profita, assure le jurisconsulte algérien, d'une absence du général et de sa femme pour dire aux deux avocats : « Voulez-vous vous amuser ? Vous savez, Bergolia, c'est de la frime. Mes sœurs et moi nous vous amuserons ». Cet incident est bien singulier, si l'on songe qu'il s'agissait « d'entrer en communication » *avec le fiancé, mort récemment, de Mlle B*...

Les jeunes avocats « se tinrent dans l'expectative » et constatèrent, au cours de la séance, ce qui suit : « Nous vîmes *parfaitement, à la lueur faible d'une lanterne munie d'un verre rouge*, Mlle M... B... se lever de la table où elle se trouvait à côté de nous, rentrer dans le cabinet à médium (*sic*), et en ressortir avec un voile blanc dont elle s'était recouvert la tête et les épaules. « En répondant à nos questions dans un langage qu'elle qualifiait d'hindou, Mlle M. B... laissait échapper des petits rires étouffés que nous entendions distinctement ».

L'éloquent avocat ne révéla pas la fraude. Pourquoi ?

« C'est tout d'abord que je me souvenais encore que trois ans auparavant, ayant surpris, avec un de mes amis, un de vos médiums en flagrant délit de supercherie et, vous l'ayant dit, aussitôt vous m'avez invité à ne plus revenir à vos séances. »

Cela expliquerait son silence ; cependant il faut noter que le général Noël donne une autre version de ce fait :

« Nous ayant communiqué quelque temps après les soupçons au sujet d'une dame X..., nous donnâmes, à lui et à ses amis, toutes les facilités et le temps nécessaires (environ un mois) pour la prendre en flagrant délit... Et cependant, j'en donne ma parole d'honneur, il n'a jamais pu, malgré tous ses efforts, en séance ou autre part, la surprendre trichant devant nous. Par conséquent, il n'a pas eu à nous la donner immédiatement. Après plusieurs tentatives infructueuses, il dut alors se retirer comme il avait été convenu ». (1)

Le récit de M. Noël diffère sensiblement du précédent. Chacun fera son choix, suivant ses préférences, entre la version du vieux général et celle du jeune avocat.

On pourrait faire quelques réflexions sur tout cela, mais cela me paraît inutile. Je prierai cependant le lecteur de retenir que le distingué membre du barreau d'Alger constate lui-même le fait suivant :

---

(1) *Les Nouvelles*, d'Alger, 19 mars 1906.

La lumière lui a permis de voir Mlle Marthe se lever de la table, entrer dans le cabinet et en ressortir revêtue d'un voile blanc.

Cela justifie complètement ce que je disais au commencement de cette étude : si pareil fait s'était produit, MM. Richet et Delanne ne l'auraient pas moins bien vu que le jeune avocat.

Ses observations, d'ailleurs, ne portent pas sur les séances que j'analyse : elles font connaître une fraude constatée par lui dans des expériences auxquelles MM. Richet et Delanne *sont complètement étrangers*.

Comment sait-il cependant que ces expérimentateurs ont été trompés ? Il nous le dit. Le bruit fait autour de leurs observations « a plongé Mlle B... et sa famille dans des réflexions amères ».

« Le père de Mlle B... d'abord, puis Mlle B... ensuite s'ouvrirent à moi et me déclarèrent que Bien-Boa (c'est le nom du fantôme controversé) n'était pas plus vrai que Bergolia ; que Bien-Boa n'était qu'une mystification ».

Le jeune avocat, dans une intention excellente, estima que pour concilier tous les intérêts en conflit, il fallait procéder avec discrétion et il engagea Mlle B... à écrire a M. Richet pour lui révéler ses supercheries.

« C'était si bien convenu que Mlle M. B... m'avait prié, dans le cas où M. Richet viendrait à Alger, de venir assister à la conversation qu'elle aurait avec lui ». C'est ainsi que s'exprime l'auteur de la lettre ouverte a Mme Noël ; il ajoute qu'il prit la précaution d'avertir M. Richet : « Je crains qu'une vérité qui jaillisse sans vous ne jaillisse contre vous ».

M. Richet ne put venir à Alger faire l'enquête qu'on lui demandait de faire et recueillir les témoignages qu'on lui indiquait. Il a ses occupations et ses devoirs. D'ailleurs, que lui apprenait-on ? Que Marthe B... avait triché. Il avait indiqué *lui-même* la possibilité de cette fraude. Le jeune avocat et le savant aliéniste ne lui apprenaient rien qu'il n'eut supposé. Ce qui l'intéressait, c'était le moyen employé par Marthe B... Sur ce point, aucune indication n'est donnée ; je me trompe, une seule indication est donnée et elle est manifestement erronée. Mlle M. B.. aurait parlé *d'une trappe* ; or, il n'en existe certainement aucune. Les inspections répétées de MM. Richet et Delanne — ce dernier est un ingénieur — et leurs constatations antérieures leur montraient que l'explication acceptée par le jeune avocat était fausse.

Cela est si vrai que le général Noël a fait visiter la salle des séances par un architecte-expert, M. Emile Lowe : ce dernier a construit la villa ;

aucune réparation n'y a été faite depuis plus de six mois. Dans le plancher, pas plus que dans le plafond ou dans les murailles n'existent ni trappe, ni ouverture quelconque.

Ceci est décisif, bien que mon savant confrère l'aliéniste se montre plus méfiant pour la trappe qu'il ne l'a été pour le cocher. « Vous cherchez toujours la petite bête, écrit-il à M. Delanne, et vous faites de cette trappe une grosse question sans vous inquiéter de ce qui est beaucoup plus grave, de ce qui est capital, de ce que Mlle Marthe a déclaré « que « tous les phénomènes obtenus ici, avec M. Richet, étaient dûs à la « fraude. »

« Avec ou sans trappe la fourberie s'est produite : c'est là le fait « essentiel. »

Ce qui me frappe dans la discussion entre le médecin et l'ingénieur, entre l'adepte des sciences naturelles et celui des sciences mathématiques, ce qui me frappe, dis-je, c'est de voir que c'est le médecin et non le mathématicien qui prend constamment « la tangente ».

Je souffre, dans mes sentiments confraternels, de voir de pareilles choses.

Faut-il le répéter encore ? La fraude de Marthe a toujours été considérée comme possible par M. Richet : ce qui est important, ce n'est pas l'affirmation de cette fraude, c'est sa démonstration, et le premier élément de cette démonstraton est l'indication du procédé employé. Or, l'indication d'une trappe est *radicalement fausse* ; aussi fausse que les affirmations de l'incertain Areski. Si l'on veut faire examiner sérieusement les aveux de Mlle M. B..., il faut que ces aveux ne débutent pas par l'affirmation d'un fait inexact.

Il n'y a qu'une fraude possible, *quoique improbable dans les conditions de l'expérience telles qu'elles sont rapportées*, c'est la fraude de Marthe qui aurait caché sur elle, ou sur ses sœurs les accessoires du costume du fantôme. Encore faut-il supposer à Mlle M. B... une prodigieuse adresse et une rare souplesse pour expliquer, par sa fraude, les phénomènes du 29 août.

Dans les termes où ils sont présentés les vagues aveux de Mlle M. B... comportant donc un élément de *fait* qui ne permet pas de les retenir quant à présent. Elle aurait, dit-on, parlé d'une trappe et il n'y a pas de trappe. Il n'y a donc aucune discussion possible. Il n'y a qu'à enregistrer l'aveu qu'on lui attribue, aveu assorti d'une affirmation matériellement

fausse, circonstance qui en diminue singulièrement la portée. Et, je le répète avec insistance, la fraude de Mlle M. B... parait inconcilable avec les faits observés. Le fantôme a été vu en même temps que Mlle B.. et Aïscha. Ce n'est donc *manifestement pas* :

Ni les médiums, ni un assistant, ni un complice qui ont simulé l'être dont l'apparition inexpliquée soulève tant de controverses.

Il y a d'ailleurs des raisons sérieuses pour penser que les souvenirs de Mlle M. B... ne peuvent être d'une fidélité absolue.

Je fais ici appel à la sagacité et à l'expérience de mon éminent confrère ; il est probable que Mlle M. B... est d'une nervosité extrême. Elle affirme, dit-on, que les phénomènes sont fraudés, mais voilà que cette affirmation, qui n'émane pas directement d'elle, est assortie d'une inexactitude matérielle : n'est-il pas permis de se demander si les souvenirs qu'on lui prête sont bien exacts. Le savant aliéniste a reconnu qu'Areski simulait la trance ; c'est très bien, mais Areski n'était pas là, mais Areski n'était pas le médium ; c'était Mlle Marthe qui était là, c'était elle qui était le médium. A-t-on recherché quel était son état psychologique au moment où les phénomènes se produisaient ? A-t-on contrôlé l'état de sa mémoire, dont la mention de la trappe fait suspecter l'intégrité pour les périodes considérées ?

S'est-on préoccupé enfin de tout un côté obscur de cette affaire ? Je veux parler de la brusque rupture des relations amicales existant antérieurement entre les Noël et la famille B. ? Cette rupture ou les causes de cette rupture, n'ont-elles pas précédé les révélations de la jeune fille ? Il y a là une investigation psychologique qui serait utile et qui permettrait d'éclaircir cette affaire d'Alger où *se mêlent tant de passions et tant d'animosités.*

Car on ne s'est pas borné à attaquer les expériences de MM. Delanne et Richet ; on a personnellement attaqué ce dernier dans des conditions que tout homme de bon ton doit condamner. Je fais allusion à un article dans lequel on représente M. Ch. Richet comme un spirite honteux.

Pour cela on raisonne sur des faits dont il n'a pas soufflé mot ! Sur des expériences à l'occasion desquelles il n'a fait aucune communication !

L'emploi de pareils procédés de discussion révèle clairement l'esprit dans lequel les critiques des expériences de M. Richet ont été faites. Il y a plusieurs moyens d'acquérir de la notoriété : on peut publier des travaux importants et accroître les richesses de la science : faire œuvre de

savant. C'est là le moyen qu'a employé M. Richet. Il y en a un autre qui consiste à outrager les hommes à la célébrité : le lecteur jugera si « *les défenseurs de la science* » qui ont pris les *Nouvelles* d'Alger pour bulletin sont ou ne sont pas suspects d'y avoir recours. *Qui connaîtrait leurs noms sans leurs bruyantes attaques ?*...

Quand il leur est démontré que leur bonne foi a été surprise, quand on leur prouve que les faits qu'ils allèguent sont faux, ils abandonnent aussitôt la discussion *pour l'injure et l'outrage*. Cela impressionne très défavorablement ceux qui étaient disposés à examiner attentivement une argumentation sérieuse.

Ai-je besoin de signaler la naïve inexpérience de celui qui dépeint M. Richet comme un spirite. Ce malheureux ignore aussi bien les écrits de M. Richet que ceux de ses adversaires ; or, parmi les plus ardents se trouvent justement les spirites.

M. Richet a traité d'absurde l'hypothèse spirite. Il faut véritablement une certaine audace pour oser prétendre qu'il en est le défenseur secret.

Il faut enfin autre chose encore que de l'audace pour faire état de phénomènes sur lesquels M. Richet n'a rien publié afin de pouvoir prétendre que ce savant s'est laissé mystifier. Qu'en sait le journaliste algérien ? Il n'a certainement pas songé à l'effet déplorable que produirait son injurieuse prise à partie. M. Richet n'en a évidemment pas cure ; si j'en fais mention, ce n'est pas que j'attache moi-même quelque importance à des manifestations de ce genre ; c'est parce qu'elles contribuent à donner aux révélations algériennes leur véritable caractère. Elles sont marquées à l'empreinte de la colère, de la passion, de l'animosité. Ce n'est pas de nature à leur donner plus de crédit.

Que conclure ? Je n'hésite pas à déclarer que les critiques dont les expériences de M. Richet ont été l'objet n'ont porté aucune atteinte à ses conclusions.

Il a vu un fantôme dans des conditions qui lui ont paru exclusives d'une fraude autre que la fraude de Mlle B.. Il réserve son opinion sur la possibilité de cette fraude, tout en indiquant qu'elle lui paraît improbable et qu'en tous cas il serait intéressant de savoir comment Mlle B... a pu frauder.

Les moyens indiqués sont évidemment inadéquats, et les savants médecins, comme les éloquents avocats, n'ont pas fait la preuve qu'ils prétendaient faire.

Je me suis demandé comment je trancherais le débat si j'avais à le faire par un jugement : voici la décision que je rendrais, il me semble, si j'avais à statuer : je la donne volontiers comme résumé de ma trop longue discussion :

« Attendu que Ch. Richet et Gab. Delanne affirment avoir vu, à Alger, un être humain vivant ; qu'ils assurent que cet être a dû se former spontanément dans l'appartement, pour les raisons suivantes : 1° Parce que personne, en dehors des expérimentateurs et des sujets, n'a pu pénétrer dans la salle ; 2° parce que le médium n'a pas pu simuler cet être humain ; 3° parce que Richet et Delanne assurent avoir vu cet être se former sous leurs yeux ; qu'il y a lieu toutefois de donner à Richet acte de réserves qu'il fait sur la possibilité de la fraude de Mlle B..., fraude qu'il n'a pas constatée et qu'il croit improbable.

Attendu que dans les conditions de fait, ci-dessus indiquées, les observations des intimés sont attaquées par divers demandeurs ;

Que le docteur A. soutient que l'être humain est un mannequin ;

Que cette explication ne tient pas compte des circonstances suivantes : 1° L'être a décomposé l'eau de baryte en soufflant et provoqué un dépôt de carbonate de baryum ; 2° il s'est promené en dehors des rideaux du cabinet ; 3° il a cligné des yeux sous l'éclair du magnésium ; 4° il a embrassé diverses personnes ;

Qu'il y a donc lieu de déclarer que la prétention du docteur A. est inconciliable avec ces faits ;

Qu'il doit être, par suite, déclaré mal fondé dans sa demande ;

Attendu que le docteur B..., soutient de son côté que ledit être humain n'est que le cocher Areski ;

Que, subsidiairement, il dit que, s'il n'est pas Areski, il est Marthe B...

Sur les conclusions principales :

Attendu qu'Areski est un témoin suspect ; que l'explication qu'il donne suppose qu'il a pu pénétrer dans la salle de la manière indiquée par lui ; qu'il est établi par des témoins honorables qu'il ne dit pas la vérité et n'a pu entrer, comme il le prétend, dans la salle des séances ; qu'au surplus Areski a rétracté ses aveux ; qu'il y a dès lors lieu de déclarer que le docteur B... n'apporte pas la preuve offerte par lui sur ce point ; sur les conclusions subsidiaires, attendu qu'elles se confondent avec la demande de Mᵉ C. ;

Que ce dernier a articulé et offert de prouver la fraude de la demoiselle B... ; Attendu que Mᵉ C. rapporte des faits observés par lui, desquels il résulte qu'en certaines circonstances la demoiselle B... a triché ;

Mais que ces faits n'ont aucune relation avec les expériences des intimés, que si la demoiselle B... a fraudé les expériences de Mᵉ C. en 1904, il n'en

résulte pas nécessairement qu'elle ait fraudé les expériences des intimés en 1905.

Attendu, en outre, que le docteur B. et Mᵉ C. invoquent les aveux de la demoiselle B. ; qu'ils ne précisent pas ces aveux ; que le sieur B., père de la dite demoiselle, prétend que la fraude a été commise par le moyen d'une trappe ;

Attendu qu'il n'a jamais existé de trappe ; que, dès lors, les aveux allégués impliquant un fait faux constituent en l'état un mensonge certain ; qu'il existe dans la cause des circonstances qui rendent suspects les aveux attribués à la demoiselle B... ;

Attendu au surplus que les demandeurs ont donné, au moins certains d'entre eux, une tournure malicieuse à leurs attaques, qu'ils paraissent avoir obéi à des sentiments qui ne sont pas uniquement l'amour de la science et le respect de la vérité :

Pour ces motifs :

Ouï les parties en leurs moyens, fins et conclusions, déclare que les critiques formulées contre les expériences de Ch. Richet et de G. Delanne sont mal fondées ;

Déboute les docteurs A. et B. et Mᵉ C. de leurs demandes, fins et conclusions et les condamne aux dépens.

J. MAXWELL.

Cours abrégé de Spiritisme

Écrit sous la dictée d'un Invisible

par Mlle J. F., médium écrivain, âgée de 16 ans

A ceux qui cherchent à résoudre le grand problème de la vie d'outre-tombe, ceux que le néant effraie ou que le doute angoisse, un ami invisible, un ami de l'Espace dédie ces quelques pages pour dissiper leur erreur, leur trouble ou leur effroi et ouvrir leur âme au rayon de lumière qui les guidera dans la voie de la Grande Vérité, immuable et divine.

Première Instruction préparatoire

Une science nouvelle, rénovée récemment dans le monde terrestre, et ayant pour but la recherche de l'existence de l'âme avant, pendant et après sa vie dans l'humanité, s'occupe chaque jour de cette étude de la survivance de l'être et fait de réels progrès.

Cette science se nomme « *le spiritisme* » ou autrement dit : « *étude de l'esprit* ».

Elle n'est pas, comme certains pourraient le croire, arrivée à son plus haut degré de perfection ; elle est perfectible et se développe progressivement, à mesure que les connaissances de l'homme deviennent plus étendues.

Le spiritisme n'est pas, comme tant d'autres croyances, basé uniquement sur des hypothèses et des probalités ; ce qui assure sa vitalité constante et croissante, ce sont les faits indéniables sur lesquels il s'appuie, et les preuves irréfutables, constatées sur tous les points du globe, et déclarées formellement existantes.

Il est besoin, pour connaître cette philosophie nouvelle, imbue des principes les plus purs que l'humanité puisse concevoir, de faire un examen de soi-même, et de se demander si réellement, l'existence d'un passé et d'un futur se rattachant à notre vie présente, n'a laissé aucune trace, aucun sentiment vague et profondément intérieur qui puisse nous indiquer que la fin d'une vie terrestre n'est que le commencement d'une vie éthérée.

Trois partis nettement distincts se partagent en trois opinions bien différentes. Les uns étouffent en eux ce sentiment inné de la survivance de leur moi individuel, et se renferment dans des vues étroites et bornées que barre à l'horizon le gouffre béant que l'on nomme le *néant*. Ce sont les sceptiques, les railleurs, les blasés, quelques-uns même se disent philosophes.

Les autres sont les croyants attachés à leurs vielles traditions, rivés à cette religion dans laquelle ils sont nés, esclaves des tyrannies et des caprices des soi-disant maîtres de leurs âmes. Dans la troisième catégorie se classent ceux qui cherchent, qui voudraient connaître, qui développent en eux et qui écoutent cette voix intérieure qui leur dit « Descends au

fond de toi-même, tu y trouvera l'étincelle sacrée de la divinité ». Et ceux-là sont heureux de trouver une voix ouverte vers leurs sentiments idéalistes ; ce sont ceux qui forment le meilleur appui pour la science nouvelle que je viens de nommer.

Etudier, chercher, connaître, est le seul but de l'existence terrestre ; s'élever toujours au dessus de ce que l'on sait, progresser sans cesse, penser chaque jour à l'œuvre du lendemain à accomplir en faveur du relèvement universel, c'est ce que tout être humain, capable de réfléchir et de penser doit apprendre dès que la raison lui permet de distinguer la voie du vrai et du bien, de la voie de l'erreur.

Il est temps maintenant de faire connaître à ceux qui rêvent de l'idéale survie, que ce qu'ils voyaient en imagination ou en souvenir, est devenu la réalité vivante et palpable.

Que les yeux s'ouvrent enfin à la lumière divine, et que la Vérité pénètre dans les âmes pour élever chaque homme vers la perfection à laquelle il est destiné. *(A suivre).*

Le Spiritisme au Vatican

De nombreux organes de la presse, de toutes les nuances et de tous les partis, ont publié la nouvelle suivante, qui a produit partout un profond étonnement :

« Le professeur Lapponi, qui est le médecin du Souverain Pontife et l'une « des autorités scientifiques du Vatican, vient de publier un gros volume « intitulé : *Hypnotisme et Spiritisme, étude médico-critique*. L'éminent pro- « fesseur s'occupe depuis longtemps du problème spirite. Son ouvrage « résume les plus récentes découvertes des Lombroso, des Schiaparelli, des « Crookes dans ce mystérieux domaine et rassemble un grand nombre « d'anecdotes qui paraissent démontrer la réalité de nos relations avec l'au- « delà.

« M. Lapponi raconte des expériences dont il fut le témoin. Il a vu, en « plein jour, des médiums s'élever jusqu'au plafond, afin d'y graver leurs « oracles. Il en a vu qui, par la seule force de leur volonté ou d'un pouvoir « secret, faisaient voler en l'air, pareils à des plumes, les meubles les plus « pesants.

« Il a vu la matérialisation d'un esprit : Au milieu de la chambre se « forma un petit nuage, à l'intérieur duquel se développèrent des lignes et « des contours ; ces formes s'épaissirent, s'animèrent, prirent de la couleur « jusqu'à laisser paraître enfin un visage souriant, des yeux qui brillaient, « une poitrine dont on entendait le souffle, un cœur dont l'assistance comp- « tait les battements. A la tombée du soir (car l'expérience s'était faite de « jour et en pleine lumière), cet esprit féminin échappa à tous les regards

« sans que l'on pût distinguer où il était allé, par quelle route il s'était
« enfui.

« Ce fait et d'autres semblables, prouvent au professeur que les âmes des « défunts quittent parfois leur séjour pour visiter les lieux où elles ont vécu, « pour revoir les personnes et les choses qui leur furent chères.

« Le livre de M. Lapponi fait grand bruit comme on devait s'y attendre, « dans le monde ecclésiastique. On ne doute point, étant donnée la situation « de l'auteur, qu'avant de publier son ouvrage il n'ait demandé et obtenu « l'*Imprimatur*. Et l'on s'étonne un peu de voir les tables tournantes si près « du Vatican ».

L'ouvrage, d'une importance capitale de l'éminent professeur Lapponi, est appelé à faire sensation parmi les personnes qui connaissent l'acharnement que le clergé a mis jusqu'ici à combattre à outrance le spiritisme et les moyens déloyaux employés dans ce combat.

La papauté, par la tolérance de l'ouvrage du savant docteur Lapponi, fait présumer son adhésion tacite aux sublimes principes du spiritisme.

On sait du reste que Pie X, avant de monter sur le trône pontifical s'était occupé passionnément de spiritisme. Or, il parait que depuis qu'il est installé sur le trône de Saint-Pierre, il continue à s'y intéresser avec la même ferveur.

Quoi qu'il en soit, on verra par la suite si les tendances cléricales, de malveillantes à l'excès, deviennent plus tolérantes et plus correctes à l'égard du spiritisme.

Cette belle et consolante croyance est sortie des épreuves de toutes sortes, qui l'ont assaillie à son début. Répandue dans l'univers entier, ses adhérents se comptent par de nombreux millions.

Les sommités scientifiques de toutes les nations, après avoir vérifié soigneusement tous les phénomènes spirites, ont conclu à la réalité de leur existence. En face de ces témoignages compétents, le spiritisme n'a rien à redouter pour sa marche progressive, que rien ne peut paralyser aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, l'adhésion papale ne peut qu'accélérer le développement de cette noble croyance

H. V.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la suite de notre feuilleton et la Revue de la presse.

Le Gérant : E. DURAND.

Agha. — Imp. Agricole et Commerciale, rue Sadi-Carnot, 11 bis.